

Éléments d'information sur la rentrée scolaire 2020
(démographie, évolution de l'offre de formation et schéma d'emploi)

Sommaire

1. Contexte démographique de la rentrée 2020.....	3
2. Évolution du réseau des établissements (lycées et établissements assimilés).....	5
3. Évolution de l'offre de formation en lycée.....	6
4. Moyens d'enseignement.....	10
5. Mesures de rentrée dans le cadre du « Plan Jeune »	11

1. Contexte démographique de la rentrée 2020

L'Île-de-France comptait à la rentrée 2020 près de 2 450 000 élèves dans les 1^{er} et 2nd degrés, soit 23 % des élèves de France.

- 1 311 860 élèves dans le 1^{er} degré dans 6 693 écoles (public et privé sous contrat).
- 611 209 élèves en collège dans 1 129 établissements (public et privé sous contrat).
- 512 166 élèves en lycée dans 670 établissements (public et privé sous contrat).

A la rentrée de septembre 2020, il est attendu 939 406 élèves (second degré public et post bac en lycée en Île-de-France), soit 10 592 de plus qu'à la rentrée 2019 (+1,1 %).

Académie de Créteil

L'académie de Créteil devrait enregistrer une augmentation de ses effectifs à la rentrée 2020 de 1,3% dans le second degré.

En lycée, une augmentation de 1 691 élèves est prévue (y compris formations post baccalauréat).

En voie professionnelle, une légère hausse est attendue à hauteur de 395 élèves (+ 0,9%), tenant compte d'une poursuite des tendances engagées en 2018 de baisse des sorties en cours de formation.

En voie générale et technologique, la hausse prévue est légèrement supérieure à celle de la voie professionnelle, à hauteur de 1 151 élèves (+1,2%).

Pour les formations Post-bac en lycées, on attend une hausse de 145 élèves (+ 0,9 %), notamment en BTS.

Formation	Effectif 2018	Effectif 2019	Prévision Effectif 2020	Variation 2020/2019	
				Effectif	Taux
Premier cycle	203 949	207 949	210 887	2393	1,4%
Second cycle professionnel	42 321	42 381	42 776	395	0,9%
Second cycle général et technologique	97 294	98 033	99 184	1 151	1,2%
Post bac	15 854	15 802	15 947	145	0,9%
Total	359 418	364 165	368 794	4 629	1,3%

Académie de Paris

A la rentrée 2020, l'académie a prévu d'accueillir 385 élèves supplémentaires, soit un taux d'évolution de +0,3 %. Tous cycles confondus, les effectifs attendus s'élèvent à 127 732 élèves.

L'enseignement professionnel perdrait 278 élèves, pour s'établir à 11 489 élèves (soit -2,4%).

Les effectifs de 2nd cycle G&T gagneraient une cinquantaine d'élèves, (soit+ 0,2 % par rapport à la rentrée 2019). Ils s'établiraient à 35 753 élèves.

Le post-bac augmenterait de + 451 élèves, soit + 1,9 % par rapport à la rentrée 2019. Les effectifs s'élèveraient à 23 644 élèves.

Formation	Effectif 2018	Effectif 2019	Prévision Effectif 2020	Variation 2020/2019	
				Effectif	Taux
Premier cycle	56 481	56 691	56 846	155	0,3%
Second cycle professionnel	12 035	11 767	11 489	-278	-2,4%
Second cycle général et technologique	35 532	35 696	35 753	57	0,2%
Post bac	23 183	23 193	23 644	451	1,9%
Total	127 231	127 347	127 732	385	0,3%

Académie de Versailles

A la rentrée 2020, l'académie devrait accueillir 5 670 élèves de plus qu'à la rentrée 2019 soit une progression de +1,3%.

Cette hausse porte principalement sur les collèges (+ 3 735 soit +1,5%) et le second cycle général et technologique (+ 1 401 soit +1,1%).

Cette évolution est particulièrement sensible dans les départements de l'Essonne et du Val d'Oise.

Formation	Effectif 2018	Effectif 2019	Prévision Effectif 2020	Variation 2020/2019	
				Effectif	Taux
Premier cycle	240 708	245 042	248 777	3735	1,5%
Second cycle professionnel	44 906	44 729	44 851	122	0,3%
Second cycle général et technologique	127 761	128 483	129 884	1 401	1,1%
Post bac	19 139	19 048	19 368	320	1,7%
Total	432 514	437 302	442 880	5 578	1,3%

2. Évolution du réseau des établissements (lycées et établissements assimilés)

Académie de Créteil

L'académie de Créteil a procédé à la rentrée 2020 à la fusion de plusieurs établissements :

- le lycée René Cassin et le lycée Gérard de Nerval à Noisiel (77)
- le LGT Samuel de Champlain et le LP Samuel de Champlain à Chennevières-sur-Marne (94)
- le LGT Pierre de Coubertin et le LP Pierre de Coubertin à Meaux (77)

Académie de Paris

Néant

Académie de Versailles

Néant

3. Évolution de l'offre de formation en lycée

Conformément à la lettre de cadrage Etat-Région qui avait fixé pour la rentrée 2020 les principales orientations suivantes :

- L'attractivité de l'offre de formation professionnelle ;
- La structuration de l'offre de formation au service du développement des territoires ;
- La réussite scolaire et la sécurisation des parcours.

(Cf. Annexe 1 : lettre de cadrage du 13 juin 2019)

Académie de Créteil

Pour la rentrée 2020, l'académie attendait une augmentation de plus de 4600 élèves dans le secondaire dont 1150 en lycée GT et 400 en voie professionnelle. **L'objectif de l'académie était donc de préserver ses capacités d'accueil en voie professionnelle tout en poursuivant sa politique de diversification de l'offre, de valorisation des filières insérantes et de transformation de la filière gestion – administration.** Parallèlement, il est à noter qu'à l'issue des différents tours d'affectation et des inscriptions, il reste environ 500 places vacantes en 2^{de} professionnelle et 200 en 1^{ère} année de CAP. Ces places vacantes sont extrêmement dispersées sur le territoire (quelques unités par spécialité et établissement) ou concentrées sur des spécialités insérantes mais peu attractives (Bâtiment, Gestion et protection de l'environnement...).

Concernant la filière gestion – administration : alors que 40 places restaient vacantes à la rentrée 2019 sur une capacité d'accueil de 2078 places (soit 2%), l'enjeu est de procéder à des transformations en tenant compte de la demande des élèves, de la situation des personnels enseignants et de l'équilibre des formations au sein des établissements. Sur cette base, et après échanges avec le Conseil régional, des transformations ont été opérées dans 6 établissements qui voient leurs capacités d'accueil préservées par ouverture des formations dans les domaines du commerce, du transport, de l'animation et de la sécurité.

Parallèlement, il a été procédé à :

- **L'installation du nouveau bac pro Animation Enfance--ts et Personnes Agées** par transformation des divisions de bac pro SPVL des 12 établissements de l'académie et la création d'une division supplémentaire au lycée Uruguay France à Avon ;
- **La poursuite du développement de la filière aéronautique** au lycée Coubertin de Meaux par l'ajout de parcours mixtes (scolaire et apprentissage) en 1^{ère} professionnelle ;
- **Le renforcement des campus des métiers et des qualifications** par la création d'un CAP cuisine au lycée Emile de Chatelet de Serris ;
- L'implantation de deux nouvelles mentions complémentaires post Bac et post CAP en pâtisserie (Val de Bièvre à Gentilly) et animation sociale et sportive (Uruguay France à Avon).

Sur le post bac, à la rentrée 2019, 170 places étaient vacantes en 1^{ère} année de BTS sur une capacité de 6740 places (2%). Par ailleurs, une forte déperdition en 2^{ème} année est observée avec 1200 places vacantes. L'enjeu essentiel est donc l'accompagnement et la réussite des élèves sur l'ensemble du cycle, notamment les élèves issus de la voie professionnelle.

Pour autant il a été procédé à :

- L'ouverture de 2 BTS : Systèmes numériques au lycée Lafayette de Champagne –sur-Seine, Maintenance de véhicules automobiles au lycée Cugnot de Neuilly-sur-Marne (en apprentissage) ;
- Aux montées pédagogiques permettant de finaliser le déploiement des DNMA engagés les années précédentes ;
- A la transformation d'une FCIL dans le domaine du nucléaire au lycée André Malraux de Montereau.

Académie de Paris

L'évolution de la carte des formations s'inscrit dans un cadre démographique stable voire à la baisse dans une académie marquée par une prépondérance de la voie générale.

Dans le contexte de la rénovation de la voie professionnelle, le lycée professionnel s'inscrit volontairement comme une voie d'excellence qu'il faut promouvoir auprès de collégiens et offrir aux futurs apprenants la possibilité d'accéder à un parcours ambitieux.

Mise en œuvre des premières familles de métier

- Un baccalauréat professionnel « Beauté, Bien-Être » (+24) au lycée Elisa Lemonnier (12^{ème}),
- Transformation du bac pro SPVL en « animation – enfance et personnes âgées » et maintien des capacités dans les trois établissements concernés (lycées Monod, D'Alembert et Etienne Dolet)

Poursuite de l'adaptation de l'offre de formation au contexte économique et social des territoires

- Réduction de capacité en GA et augmentation des capacités en seconde professionnelle « métiers de la relation client » (2nde commune) aux lycées Beaugrenelles et Suzanne Valadon
- Réduction de la capacité en « gestion-administration » au lycée Maria Deraismes création d'un CAP en deux ans « agent de sécurité » (reporté en 2021)

Accentuer la coloration de certains établissements :

- Un BTS en deux ans « métiers de la sécurité » au lycée Théophile Gautier (reporté en 2021)
- Augmentation des capacités dans les BTS du bâtiment à Saint Lambert

La valorisation de la voie professionnelle permet de réinterroger les formations existantes à travers la mise en œuvre des nouvelles familles de métier. Compte tenu de la taille des lycées professionnels à Paris, l'objectif est de renforcer l'organisation en réseaux (thématiques et géographiques) pour permettre une orientation progressive s'appuyant sur les secondes par familles de métiers (il sera notamment nécessaire de renforcer l'articulation entre les établissements proposant les différentes spécialités de la famille de métiers GATL) ;

Innover relativement à l'architecture des parcours de formation

Développement des cursus mixtes visant la poursuite soit par la voie scolaire soit par la voie de l'apprentissage à l'issue de la seconde professionnelle.

Académie de Versailles

Les effectifs en voie professionnelle stagnent, la rentrée 2020 affichant + 122 élèves par rapport à la rentrée 2019 : 44729 élèves.

La transformation de la voie professionnelle doit permettre de mener une réflexion plus profonde sur l'offre des établissements « en réseau » pour répondre aux enjeux des secondes métiers.

Par ailleurs cette rentrée est marquée par la poursuite des projets initiés l'an dernier avec la montée pédagogique de BTS : BTS Aéronautique à Cerny (91), BTS SP3S à Brunoy (91), DNMA Option costume à Sartrouville (78), BTS Négociation et digitalisation de la relation client à St Cloud (92); et BTS Management des unités commerciales à St Ouen l'Aumône (95).

Concernant l'offre de formation en BTS, il est procédé à des évolutions de la carte des BTS afin de réguler les ouvertures entre les BTS qui attirent les jeunes et offrent des perspectives d'emploi, ceux qui n'attirent pas mais qui offrent de réelles opportunités d'insertion en travaillant l'orientation et ceux où l'insertion reste difficile à ce niveau en les maintenant ouverts.

En parallèle de cela, les étudiants de 1ère année font l'objet d'un accompagnement spécifique afin de lutter contre le décrochage qui atteint près de 23% en 2ème année.

En cette rentrée particulière marquée – en lien à la crise sanitaire – par une augmentation significative des bacheliers et une pression importante sur parcoursup, l'offre a été augmentée de manière significative lors des ajustements de rentrée. Ce qui au total représente l'ouverture de 400 places.

La prise en compte des besoins en emploi s'est traduite par :

- L'ouverture d'un bac pro métiers de la sécurité à Ermont (95) ;
- Et, dans le domaine du soin et de l'aide à la personne :
 - o Le développement de l'offre en bac pro ASSP ;
 - o L'installation du nouveau bac professionnel Animation Enfants et Personnes Agées. 11 lycées de l'académie (10 publics et 1 privé) proposent un bac pro SPVL. Il est proposé d'en remplacer 6 en lieu et place par un bac professionnel Animation. (Indicateurs retenus pour cette proposition : typologie du public accueilli, équipes pédagogiques, équipements...);
 - o L'augmentation du niveau de qualification par la migration de 3 CAP Coiffure par 3 Bac Professionnel Coiffure. 4 lycées de l'académie proposent un CAP Coiffure. Au regard du public accueilli, de la proximité des CFA « Privés », des équipes pédagogiques et des équipements, il est proposé d'implanter ce nouveau bac sur 3 des 4 lycées et de maintenir le CAP sur le dernier.

Le développement de l'apprentissage a été poursuivi en favorisant la mixité des publics et des parcours avec un travail important mené par les corps d'inspection afin d'accompagner au mieux les équipes pédagogiques. Des établissements ont donc demandé une diminution de capacité en scolaire pour la basculer en apprentissage.

Concernant la poursuite de la diminution de la capacité d'accueil en bac professionnel GA et dans la suite de la politique engagée en 2019. Les critères retenus pour élaborer la liste des établissements concernés sont les mêmes que l'an dernier (sur les trois dernières années : les taux d'attractivité, les effectifs, les résultats aux examens, le projet pédagogique, la composition de l'équipe pédagogique).

La mise en place de FCIL ou diplômes/titre en apprentissage a été poursuivie pour répondre à l'émergence de nouveaux métiers dans le domaine de la cyber sécurité et des métiers en lien avec les campus et en particulier dans le domaine du patrimoine bâti sur le lycée Monet de Montrouge (92).

4. Moyens d'enseignement

Académie de Créteil

La dotation de l'académie est augmentée de 120 équivalents temps plein en moyens d'enseignement décomptés comme suit : + 99 emplois d'enseignants du second degré, + 21 ETP en HSA :

- Pour les collèges : + 124 ETP en moyen d'enseignement soit, + 135 ETP en emploi et -11 ETP en HSA.
- Pour les lycées professionnels : - 4 ETP en moyen d'enseignement soit, - 18 ETP en emplois et +14 ETP en HSA.
- Pour les lycées généraux et technologiques : aucune variation en ETP.

Etat des postes définitifs

Sur l'ensemble de l'académie, le nombre de postes définitifs augmente de + 120 emplois (-24 en 2019), s'établissant à 24 726 postes définitifs.

- ✓ En CLG : 126 emplois ont été implantés à la rentrée scolaire 2020.
- ✓ En LGT : pas d'évolution du nombre d'emplois implantés (disciplines GT uniquement).
- ✓ En LP : Concernant la préparation de rentrée 2020 : suppression de 4 postes définitifs (disciplines professionnelles uniquement).

Académie de Paris

Dans le 2nd degré les suppressions d'emplois sont de 78 ETP pour l'académie de Paris, avec une compensation en HSA à hauteur de 10 ETP, soit une suppression nette de 68 ETP moyens d'enseignement.

La répartition des moyens a tenu compte de l'évolution démographique (constat 2019 et prévision 2020) et de l'ajustement des structures liées à cette évolution.

Académie de Versailles

L'académie bénéficie pour la rentrée scolaire 2020 d'un abondement de 108 ETP en moyens d'enseignement.

Cet abondement intègre une augmentation de 82 ETP en heures postes et une création de l'équivalent de 16 ETP en heures supplémentaires.

Ces moyens tiennent compte de l'évolution démographique, de l'évolution de l'offre de formation, de la poursuite mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique et de la mise en place de la transformation de la voie professionnelle :

Collèges +76

Lycées +32

5. Mesures de rentrée dans le cadre du « Plan Jeune »

Dans le cadre du « Plan Jeune », le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a obtenu des moyens supplémentaires afin de soutenir un nouvel effort d'augmentation de capacité.

- 153 ETP (environ 2000 places) pour proposer des parcours de formation supplémentaires (BTS, MC, FCIL, CAP 1an) pour des bacheliers professionnels notamment qui auraient des difficultés à trouver une insertion compte tenu de la situation sanitaire et de son impact sur l'économie ;
- 28 ETP (environ 450 places) pour proposer des adaptations de parcours (CAP 3 ans) à des élèves fragilisés par la période de confinement.

D'ores et déjà plus de 1000 places ont ainsi pu être créées. Les services académiques des trois rectorats, en lien avec les corps d'inspection, les établissements et les services du Conseil régional poursuivent le travail d'identification des formations et des établissements pouvant donner lieu à des ajustements de structures.